



La médiation par les pairs ? Qu'est-ce que c'est ?

Parce que nous sommes tous différents, nous avons des points de vue, des idées, des manières de vivre différentes. Les conflits sont inévitables, et lorsqu'ils sont résolus, ils permettent à chacun d'apprendre des autres. En cas de conflit entre deux élèves, la situation est gérée par des **médiateurs** (élèves formés au préalable), suivis et aidés par un adulte référent, selon un protocole précis.

La médiation est un espace de dialogue, donnant la parole à chaque protagoniste d'un conflit pour qu'il puisse dire ses ressentis et exprimer ses besoins, dans le but de sortir du conflit sans gagnant, ni perdant.

C'est un projet soutenu et accompagné par l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, administration, agents, surveillants...), qui s'inscrit dans le temps et la durée.



Quels bénéfices pour le collège ?

La médiation contribue à limiter les incivilités, les situations conflictuelles.

Elle implique les élèves dans leur parcours citoyen.

Elle les responsabilise.



Un climat scolaire apaisé et plus facile à vivre